selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Indoxacarb Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSE

Industrie Nord 1

6105 Schachen - Switzerland

Téléphone : +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: EHSDATASTEWARD@msd.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2

Toxicité aiguë, Catégorie 4 Irritation oculaire, Catégorie 2

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

#### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Propane-2-ol Indoxacarbe (ISO)

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

### Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement	Classification	Concentration (% w/w)
Propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 30 - < 50
Indoxacarbe (ISO)	173584-44-6 607-700-00-0	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1B; H317 STOT RE 1; H372 (Sang, Système nerveux, Coeur) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ————————————————————————————————————	>= 10 - < 20

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beau-

coup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro- : Jet d'eau à grand débit

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le

feu.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan: :

gereux

Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

see.

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

: Éloigner toute source d'ignition.

Ventiler la zone.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Enlever avec un absorbant inerte.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

risée.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique

Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étin-

celles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pen-

dant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés

avant de les remettre.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la cha-

leur et des sources d'ignition.

Précautions pour le stockage :

en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges autoréactifs

Peroxydes organiques

Matières solides inflammables

Liquides pyrophoriques

Matières solides pyrophoriques

Substances et mélanges auto-échauffants

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent

des gaz inflammables

Explosifs Gaz

Substances et mélanges extrèmement toxiques

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Propane-2-ol	67-63-0	VME	200 ppm 500 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	400 ppm 1.000 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
Indoxacarbe (ISO)	173584-44- 6	TWA	50 μg/m3 (OEB 3)	Interne
	Information supplémentaire: DSEN			
_		limite d'essuyage	100 μg/100 cm2	Interne

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	NoCAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantil- lonnage	Base
Propane-2-ol	67-63-0	Acétone: 25 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 0.4 mmol/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 25 mg/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
		Acétone: 0.4 mmol/l (Sang)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
Acétoacétate d'éthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	29,1667
			systémiques	mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	8,333 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	6,25 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	4,167 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	4,167 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
triacetine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	35,275 mg/m3
			systémiques	
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	5 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	8,7 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	2,5 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	2,5 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
Propane-2-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	500 mg/m3
			systémiques	
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	888 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	89 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	319 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	26 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
---------------------	---------------------------------	--------

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Acétoacétate d'éthyle	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau douce - intermittent	1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	300 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,1465 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,0147 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	0,0501 mg/kg
		poids sec (p.s.)
triacetine	Eau douce	1,88 mg/l
	Eau de mer	0,188 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1088 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,73 mg/kg
	Sédiment marin	0,47 mg/kg
	Sol	0,57 mg/kg
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	69,9 Aliments mg
		/ kg
Propane-2-ol	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	140,9 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	2251 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	552 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	28 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	160 Aliments mg
		/ kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspira-

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Lunettes de protection

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 166

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits

chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Indoxacarb Formulation

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection des mains. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du

corps

Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel d'exposition locale.

Porter les équipements de protection individuelle suivants: Si l'évaluation démondre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement protecteur antistatique retardateur de flamme.

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers,

bottes, etc.).

Protection respiratoire Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

> disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 14387 Type mixte protégeant des particules et des vapeurs orga-

niques (A-P)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide

Couleur De blanc à jaune clair

Odeur douce

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

Filtre de type

Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Inflammabilité (liquides) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

Donnée non disponible

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

rieure

Point d'éclair

: 18 °C

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique

Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donne

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,12 g/cm<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs très inflammables.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques** 

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies : Inhalation

d'exposition probables Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 916,54 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 25 mg/l

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Indoxacarbe (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 179 mg/kg

Symptômes: Perte de réflexes, Difficultés respiratoires, Trem-

blements

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Indoxacarb Formulation

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

DL50 (Rat, mâle): 843 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat, femelle): 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta- : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

Propane-2-ol:

Espèce : Lapin

Résultat Pas d'irritation de la peau

Indoxacarbe (ISO):

Résultat Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Composants:**

Propane-2-ol:

Espèce Lapin

Résultat Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Indoxacarbe (ISO):

Résultat Pas d'irritation des yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### Propane-2-ol:

Type de Test Test de Buehler Voies d'exposition Contact avec la peau Espèce Cochon d'Inde

Méthode OCDE ligne directrice 406

Résultat négatif

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Indoxacarb Formulation

Version Date de révision: 8.1

28.09.2024 25514-00028

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Indoxacarbe (ISO):

Type de Test Test de Maximalisation

Espèce Cochon d'Inde

positif Résultat

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

Propane-2-ol:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Indoxacarbe (ISO):

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique Système d'essais: Cellules de mammifère

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

Propane-2-ol:

Espèce Rat

Voie d'application Inhalation (vapeur) Durée d'exposition 104 semaines

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Méthode : OCDE ligne directrice 451

Résultat : négatif

Indoxacarbe (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années Fréquence du traitement : daily Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle et femelle Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 18 Mois Fréquence du traitement : daily Résultat : négatif

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

Propane-2-ol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Indoxacarbe (ISO):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 1,3 Poids

corporel mg / kg Résultat: négatif

Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1,3 Poids corpo-

rel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: > 6,7 Poids

corporel mg / kg

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables

sur la progéniture ont été observés.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Indoxacarb Formulation

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

25514-00028

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Toxicité pour le développement: NOAEL: 2 Poids corporel mg

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 500 Poids corporel

Résultat: Aucune réaction secondaire.

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 100 Poids corporel

mg/kg

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Composants:**

Propane-2-ol:

Evaluation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Composants:**

#### Indoxacarbe (ISO):

Organes cibles Sang, Système nerveux, Coeur

Evaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité à dose répétée

#### **Composants:**

#### Propane-2-ol:

Espèce Rat NOAEL 12,5 mg/l

Voie d'application Inhalation (vapeur)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Durée d'exposition : 104 Sem.

Indoxacarbe (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 1,7 mg/kg LOAEL : 4,1 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 90 jr

Organes cibles : Sang, Système nerveux central

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 50 mg/kg
LOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 28 jr
Organes cibles : Sang

Espèce : Rat

NOAEL : 4.6 mg/m3 LOAEL : 23 mg/m3 Voie d'application : Inhalation Durée d'exposition : 4 Sem.

Organes cibles : Sang, Poumons

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 1 mg/kg
LOAEL : 2 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 1 a
Organes cibles : Sang

Espèce : Chien

NOAEL : 1 mg/kg

LOAEL : 2 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 1 a

Organes cibles : Sang

Espèce : Souris NOAEL : 3 mg/kg LOAEL : 14 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 18 mois

Organes cibles : Système nerveux, Coeur

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### **Composants:**

Indoxacarbe (ISO):

Informations générales : Aucune donnée humaine n'est disponible.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### **Composants:**

Propane-2-ol:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640

mg/I

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

> 1.050 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

Indoxacarbe (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,65 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,9 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,6 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,6

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,46

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 0,09 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

: 1

tique)

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Composants:**

Propane-2-ol:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

BOD/COD BOD: 1,19 (DBO5)

COD: 2,23 BOD/COD: 53 %

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### **Composants:**

Propane-2-ol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 0,05

Indoxacarbe (ISO):

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 4,65

#### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

Indoxacarbe (ISO):

Répartition entre les compar- : log Koc: 3,9

timents environnementaux

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: 8.1 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être

dangereux.

Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser

et causer des blessures et / ou la mort.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1219
ADR : UN 1219
RID : UN 1219
IMDG : UN 1219
IATA : UN 1219

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : ISOPROPANOL, SOLUTION

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

ADR : ISOPROPANOL, SOLUTION
RID : ISOPROPANOL, SOLUTION
IMDG : ISOPROPANOL, SOLUTION

(Indoxacarb (ISO))

IATA : Isopropanol, solution

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe

Risques subsidiaires

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3
IATA : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

#### ADN

Groupe d'emballage : II Code de classification : F1 Numéro d'identification du : 33

danger

Étiquettes : 3

**ADR** 

Groupe d'emballage : II Code de classification : F1 Numéro d'identification du : 33

danger

Étiquettes : 3
Code de restriction en tun- : (D/E)

nels

RID

Groupe d'emballage : II Code de classification : F1 Numéro d'identification du : 33

danger

Étiquettes : 3

**IMDG** 

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 3 EmS Code : F-E, S-D

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne- : 364

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y341 Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Flammable Liquids

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version 8.1 Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 25514-00028

Date de dernière parution: 06.07.2024 Date de la première version publiée:

24.10.2014

IATA (Passager)

Instructions de conditionne-

: 353

ment (avion de ligne)

Instruction d'emballage (LQ) : Y341

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : Flammable Liquids

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** 

Dangereux pour l'environne- : ou

ment

ADR

Dangereux pour l'environne: :

1111

ment

Dangereux pour l'environne-

oui

oui

ment

**IMDG** 

Polluant marin : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques

(ORRChim, SR 814.81)

: Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est

applicable à la mise sur le marché ou non. Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu- : Non applicable

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 20.000 kg

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

22 / 25

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe A

Remarques: auto classification

#### Autres réglementations:

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 2 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

#### Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Flam. Liq. : Liquides inflammables Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

CH BAT : Switzerland. Liste des VBT

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition caculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale movenne): MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan: TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande: TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### **Indoxacarb Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.07.2024 8.1 28.09.2024 25514-00028 Date de la première version publiée:

24.10.2014

Classification du mélange:		Procédure de classification:	
Flam. Liq. 2	H225	Sur la base de données ou de l'éva- luation des produits	
Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul	
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul	
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul	
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul	
STOT RE 1	H372	Méthode de calcul	
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul	

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR